RPIIC
REDE INTEGRIDADE CLIMA
integridadeclima.org

AXE 3

Recommandations pour promouvoir l'intégrité de l'information sur le changement climatique par la durabilité du journalisme et la protection des journalistes, des communicateurs et des environnementalistes

Avec le soutien de :
SECRETARIA DE COMUNICAÇÃO SOCIAL
GOVERNO DO BRASIL
UK Government

SUIVEZ-NOUS SUR INSTAGRAM
@integridadeclima

Recommandations pour promouvoir l'intégrité de l'information sur le changement climatique par la durabilité du journalisme et la protection des journalistes, des communicateurs et des environnementalistes

1. Introduction

L'intégrité de l'information occupe une place centrale dans les débats sur l'écosystème informationnel depuis que le Secrétaire général de l'ONU a souligné l'importance de cette question pour la lutte contre la désinformation et les violations de droits dans l'environnement numérique, dans sa note d'orientation consacrée à « Notre Programme commun »[1]. Au cours de l'année écoulée, le G20 s'est saisi de la question, avec pour prolongement, notamment, la création de l'Initiative mondiale pour l'intégrité de l'information sur le changement climatique. Le présent document part de ce contexte pour souligner le caractère central de la durabilité du journalisme et de la protection des défenseurs des droits de l'homme, des environnementalistes, des journalistes et des communicateurs dans la promotion de cet agenda.

L'intersection entre la défense de l'environnement et la promotion d'un écosystème informationnel intègre revêt une portée stratégique. Les questions socio-environnementales font régulièrement l'objet de stratégies massives de désinformation, et les personnes qui s'attachent à les défendre sont, elles aussi, régulièrement la cible de campagnes de discours de haine. Garantir la production et la circulation d'informations précises, cohérentes et fiables est fondamental pour l'intégrité de l'information et passe par la place centrale accordée à la durabilité du journalisme et à la protection des défenseurs des droits de l'homme, des environnementalistes, des journalistes et des communicateurs.

Pilier des sociétés démocratiques et mécanisme essentiel d'accès à l'information et de garantie des droits de l'homme, le journalisme joue un rôle central dans l'intégrité de l'écosystème informationnel. Dans le contexte de l'urgence climatique, cette fonction revêt une dimension encore plus stratégique : la production d'une information de qualité sur le changement climatique éclaire des décisions publiques fondamentales et mobilise les actions collectives nécessaires pour affronter les crises. La communication devient dès lors un outil indispensable, tant pour la démocratie que pour la réponse aux défis climatiques.

C'est précisément en raison de sa nature d'intérêt public que le journalisme doit être soutenu. Le journalisme brésilien vit aujourd'hui un paradoxe : d'une part, on observe une expansion de la diversité des formats et des voix ; d'autre part, des déserts d'information persistent dans près de la moitié des municipalités, les ressources demeurent concentrées entre les mains de grands groupes et la dépendance aux plateformes numériques perdure. À cela s'ajoute le fait que la garantie de la liberté de la presse reste l'un des principaux défis du secteur, dans un contexte marqué

1 United Nations, Our Common Agenda – Report of the Secretary-General, 2021. Disponible à l'adresse : <**https://www.un.org/en/content/common-agenda-report/**>.

par des attaques physiques et numériques, auxquelles s'ajoute le phénomène croissant du harcèlement judiciaire. Garantir l'intégrité de l'information passe donc par le renforcement d'un écosystème journalistique pluriel, divers, durable et protégé dans sa liberté d'action.

En outre, la superposition des déserts d'information et des territoires climatiques critiques complexifie ce paysage et produit une vulnérabilité informationnelle spécifique. Ce sont précisément les régions les plus exposées à la crise climatique qui coïncident avec des zones dépourvues de couverture journalistique locale, laissant les populations vulnérables à la désinformation lors des urgences environnementales. Cette lacune compromet aussi bien l'accès à des informations fiables sur le changement climatique et la compréhension de l'urgence du sujet que la préparation aux événements extrêmes et la capacité de mobilisation communautaire.

Pour être véritablement démocratiques, les processus décisionnels en matière climatique dépendent de la protection de l'intégrité physique des peuples autochtones, des quilombolas, des communautés traditionnelles, des travailleurs ruraux, des environnementalistes et des autres militants qui se trouvent en première ligne de la lutte contre le changement climatique. Ces populations détiennent en outre un savoir historique en matière de gestion et de conservation de l'environnement, qui doit être respecté et, pourquoi pas, répliqué, afin que nous puissions maintenir les objectifs de réchauffement planétaire dans des paramètres raisonnables pour la survie humaine.

Protéger celles et ceux qui s'engagent à partager des informations fiables sur l'environnement et le climat, c'est garantir un flux sain d'informations susceptible d'influer sur les politiques publiques aux niveaux local, national, régional et mondial, ainsi que sur les décisions individuelles des citoyennes et des citoyens. Dans ce contexte, les défenseurs de l'environnement jouent un rôle important dans la promotion de l'intégrité des informations environnementales, en faisant office de médiateurs entre les données techniques, les réalités locales et le débat public.

Parce qu'ils sont souvent implantés dans les territoires, les défenseurs de l'environnement possèdent généralement une connaissance approfondie et précieuse des mécanismes efficaces de protection de l'environnement. La défense de la terre, de la biodiversité et des modes de vie est indissociable de la défense de l'intégrité de l'information. Les protéger revient donc aussi à protéger les écosystèmes et l'intégrité du savoir environnemental lui-même. De même, les communicateurs sociaux évoluent souvent au sein des contextes mêmes qu'ils couvrent et sont fréquemment touchés de plein fouet par la réalité dont ils rendent compte. En outre, le journalisme socio-environnemental subit des menaces systématiques contre la liberté de la presse.

La désinformation est souvent instrumentalisée pour attaquer les communicateurs, les militants et les scientifiques du champ climatique. La réduction au silence de ces personnes peut emprunter différentes voies : censure imposée ou auto-imposée (en particulier lorsque menaces et attaques deviennent récurrentes et que l'abandon du travail apparaît comme la seule issue), attaques en ligne (dénigrement de leur travail, agressions, voire suppression de contenus), attaques hors ligne et assassinat. Cette mise sous silence ouvre toutefois, au sein de l'écosystème informationnel, des espaces qui peuvent alors être occupés par des contenus mensongers et invraisemblables.

Il n'y a donc pas d'intégrité de l'information climatique sans garantie de la sécurité physique et numérique de ces acteurs. Promouvoir la liberté d'expression et la liberté de la presse implique d'adopter des mesures de protection, de réparation et de garantie d'un exercice en sécurité pour tous ceux qui composent l'écosystème informationnel.

Face à ce constat, le présent document s'organise en deux parties : la durabilité du journalisme et la protection des journalistes, des communicateurs et des environnementalistes. À partir de la mise en contexte de ces thèmes sont présentées des recommandations pour le renforcement de l'écosystème informationnel brésilien, par la promotion d'une communication et d'un journalisme pluriels et divers, et par la garantie des droits des défenseurs des droits de l'homme.

2. Durabilité du journalisme

2.1. Contexte brésilien et défis pour la durabilité du journalisme

2.1.1. Inégalités territoriales et expansion numérique

Le journalisme brésilien couvre un territoire vaste et très divers, mais il est confronté à des inégalités qui compromettent sa durabilité. Bien que le pays compte plus de 14 000 médias actifs, leur répartition demeure fragmentée : 2 504 municipalités (45 % du total) restent classées comme déserts d'information, dépourvues de couverture locale, ce qui touche 20,6 millions de personnes (10 % de la population du pays)[2]. La croissance de 8,9 % du nombre de médias numériques entre 2023 et 2025 – avec 467 nouvelles initiatives, pour la plupart de petite taille – a réduit de 7,7 % le taux national de déserts d'information, faisant sortir 208 municipalités de cette situation ; les effets de l'expansion numérique demeurent toutefois insuffisants pour corriger structurellement ce déséquilibre.

Les asymétries régionales confortent ce diagnostic. Dans le Nordeste, 49,6 % des municipalités demeurent sans couverture locale. Là où des médias existent, la couverture est principalement assurée par des radios communautaires. Le Nord affiche une croissance proportionnelle à partir d'une base historiquement réduite (42,8 % des municipalités y sont considérées comme des déserts d'information), avec de vastes zones amazoniennes dépourvues de couverture journalistique. Dans le Centre-Ouest (30,4 % de déserts d'information), la radio joue encore un rôle central, les médias numériques se concentrant dans les villes moyennes. En revanche, le Sud-Est se consolide comme la région la mieux desservie, bien que, proportionnellement, 49,7 % de ses municipalités ne disposent d'aucune couverture locale. Le Sud, quant à lui, affiche une trajectoire de réduction des déserts d'information – aujourd'hui, 38 % des municipalités n'ont pas de couverture –, mais enregistre un nombre notable de fermetures de médias (501 structures, pour la plupart de la presse écrite, en 2025).

L'expansion numérique, largement portée par des collectifs communautaires et des médias hyperlocaux, s'accompagne d'un mouvement de création et de renforcement de médias qui entendent corriger les asymétries en donnant la priorité aux questions de race, de genre et d'environnement[3]. Malgré cela, la production journalistique reste concentrée dans les capitales et les régions métropolitaines, ancrée dans l'agenda politique et économique urbain, tandis que l'environnement, la science, les droits de l'homme et la culture demeurent sous-représentés.

2 Atlas da Notícia. (2025). *Atlas da Notícia – Version 7.0*. Instituto para o Desenvolvimento do Jornalismo (Projor) et Volt Data Lab. Disponible sur : **https://atlas.jor.br/atlas-v-7/relatorio-analitico-atlas-2025**

3 Ajor – Association du journalisme numérique. (2023). *Projet Oasis : Rapport*. Disponible sur:**https://www.ajor.org.br**

Les données de l'Atlas da Notícia confirment que 24 %[4] des médias recensés se concentrent dans les capitales et les régions métropolitaines, reproduisant des dynamiques observées dans des pays comme l'Inde, le Nigéria et l'Indonésie, où les métropoles centralisent la production d'information, au détriment de zones rurales structurellement sous-desservies[5].

Bien que l'expansion de l'accès à Internet dans le pays ait favorisé l'émergence de nouvelles initiatives journalistiques, la difficulté à garantir une connectivité significative[6] à la population brésilienne pèse directement sur les habitudes de production, de distribution et de consommation de l'information dans le pays.

2.1.2. Fragilité économique et dépendance technologique

Bien que l'écosystème journalistique brésilien ait crû en nombre d'initiatives, la crise structurelle persiste : une tendance mondiale au recul des recettes du secteur a été observée dans plus de 70 % des pays[7]. Au Brésil, cette fragilité prend un relief particulier en raison de la migration accélérée des investissements publicitaires vers les plateformes numériques. En 2024, Internet a reçu presque autant d'investissements que la télévision hertzienne : 39,8 % contre 42,4 % des 26,3 milliards de réaux consacrés à la publicité. Au premier trimestre 2025, le numérique conservait 36,5 % des investissements et la télévision en concentrait 46,5 %, la presse écrite étant réduite à 1,4 % seulement du total[8]. La diminution des investissements publicitaires dans la presse écrite explique en grande partie la fermeture des journaux traditionnels, contribuant à la désertification médiatique de municipalités et de régions entières.

Les investissements publicitaires dans le numérique ne parviennent cependant pas aux rédactions : en 2024, 81 % des ressources ont été alloués aux réseaux sociaux et aux moteurs de recherche, contre 19 % investis auprès des éditeurs de presse[9]. Cette concentration engendre une triple vulnérabilité : dépendance technologique, concentration des ressources et fragilité économique des médias journalistiques.

Les effets sont encore plus sévères pour les médias indépendants. Dans un rapport réalisé par le Fundo de Apoio ao Jornalismo (Fonds de soutien au journalisme) auprès de 181 répondants, 60 % des organisations déclarent disposer d'équipes d'au plus cinq personnes, qui cumulent toutes les fonctions – de la production éditoriale à la levée de fonds – et fonctionnent, pour l'essentiel, sur ressources propres ou grâce à des financements ponctuels de projets[10].

4 Atlas da Notícia. (2025). Atlas da Notícia – Version 7.0. Instituto para o Desenvolvimento do Jornalismo (Projor) et Volt Data Lab. Disponible sur : **https://atlas.jor.br/atlas-v-7/relatorio-analitico-atlas-2025**

5 Enabling Media Markets to Work for Democracy: An International Fund for Public Interest Media. (2021). Disponible sur : **https://ifpim.org/resources/feasibility-study/**

6 Le concept de « connectivité significative » repose sur la prise de conscience que l'accès à Internet ne se limite pas à sa simple disponibilité : il s'agit de garantir que l'expérience en ligne d'un individu soit sûre, satisfaisante, enrichissante, productive et abordable. Il s'agit donc, en plus de la connexion internet, d'un accès à des appareils adaptés, de compétences numériques et d'une utilisation qui génère une réelle valeur sociale. Selon Cetic.br, 34 % de la population brésilienne présente le niveau de connectivité significative le plus faible, tandis que 22 % seulement se situent au niveau le plus élevé. La proportion de personnes relevant de la tranche supérieure de la connectivité significative est plus élevée dans les zones urbaines (24 %) que dans les zones rurales (5 %). Par ailleurs, les régions du Sud et du Sud-Est du pays ont enregistré les pourcentages les plus élevés de population au niveau le plus élevé (respectivement 33 % et 28 %), tandis que les régions du Nord-Est et du Nord ont enregistré les pourcentages les plus faibles (respectivement 11 % et 12 %). Voir : CETIC. BR (2024). Connectivité significative : propositions de mesure et portrait de la population au Brésil. Disponible sur : **https ://cetic.br/media/docs/publicacoes/7/20240606115919/estudos_setoriais-conectividade_significativa.pdf**

7 Enabling Media Markets to Work for Democracy: An International Fund for Public Interest Media. (2021). Disponible à l'adresse : **https://ifpim.org/resources/feasibility-study/**

8 Cenp-Meios. (2025). Painel 2025 – Janvier à mars. Disponible sur:**https://www.cenp.com.br/cenp-meios-relatorios/painel-janeiro-a-marco-2025**

9 IAB Brasil (2024). Digital AD Spend. Disponible sur: <**https://iabbrasil.com.br/pesquisa-digital-adspend-2024/>**

10 Felizi, N., & Weingrill, N. (2025). Décentraliser, étendre et approfondir : le financement du journalisme au Brésil. Fonds de soutien au journalisme. **https://fundodejornalismo.com.br/**

Le financement philanthropique, marqué par des montants modestes et des apports de court terme, reproduit quant à lui les mêmes asymétries que celles observées sur d'autres fronts. Entre 2022 et 2023, les dix principales fondations investissant dans le journalisme au Brésil ont alloué environ 16 millions de dollars US à 81 organisations, mais la moitié de ce montant s'est concentrée sur neuf d'entre elles seulement. La répartition géographique met également en évidence des schémas d'inégalité : 79 % des organisations soutenues se situent dans le Sud-Est[11] – où se trouvent 31 % des organisations journalistiques, selon l'Atlas da Notícia.

Parallèlement, la dépendance à l'égard des plateformes numériques pour la distribution des contenus consolide un nouvel axe de vulnérabilité. Google, Meta, YouTube et TikTok sont devenus les principaux canaux d'accès à l'audience[12], concentrant non seulement le contrôle des données et de l'infrastructure publicitaire, mais aussi un pouvoir discrétionnaire sur la visibilité et la circulation des contenus journalistiques.

Cette dynamique reflète une transformation structurelle des habitudes de consommation de l'information. Entre 2016 et 2025, Internet, qui constituait la principale source d'information pour 26 % de la population, est devenu la plateforme d'accès à l'information pour 73 % des Brésiliens, WhatsApp (39 %) et Instagram (36 %) dépassant la télévision hertzienne en audience quotidienne (Digital News Report, 2025). Cette migration consolide l'intermédiation privée comme goulet d'étranglement inévitable entre producteurs et consommateurs d'information.

L'émergence de l'intelligence artificielle générative introduit un niveau de risque supplémentaire. Les données du Pew Research Center[13] indiquent que la majorité des utilisateurs ne cliquent pas sur les liens lorsque les moteurs de recherche affichent des résultats générés par l'IA. Des études menées dans des pays d'Amérique latine confirment une tendance à la réduction constante du trafic dirigé vers les sites journalistiques, les plateformes retenant l'audience dans leurs propres environnements[14].

Si la dimension technologique soulève de nouveaux défis, la dimension politico-institutionnelle révèle, quant à elle, des contradictions tout aussi problématiques. D'un point de vue normatif, la publicité d'État a pour fonction publique spécifique de garantir que les informations d'intérêt collectif – services essentiels, politiques publiques, campagnes de santé, processus de participation citoyenne, entre autres – parviennent effectivement à la population, concrétisant ainsi le droit constitutionnel à l'information. Or, la concentration des ressources sur les plateformes numériques et dans les grandes organisations journalistiques rend ces informations difficilement accessibles à une partie de la population. Promouvoir la diversification de la distribution des ressources, en garantissant des apports destinés aux organisations journalistiques de tous les États, en particulier au journalisme local, communautaire et thématique, peut contribuer à la finalité publique de la publicité institutionnelle.

Ce tableau se complète par l'absence de cadres réglementaires adaptés aux transformations technologiques en cours. L'inexistence de politiques publiques de soutien au journalisme et d'accès aux technologies, de régulations spécifiques pour le développement et l'usage de l'intelligence artificielle, ainsi que de mécanismes assurant une juste rémunération pour l'utilisation des contenus

11 idem.

12 University of Oxford, Reuters Institute for the Study of Journalism. (2025). Digital news report 2025. Oxford: University of Oxford.

13 Pew Research Center. (2025). Google users are less likely to click on links when an AI summary appears in the results. **https://www.pewresearch.org/short-reads/2025/07/22/google-users-are-less-likely-to-click-on-links-when-an-ai-summary-appears-in-the-results/**

14 Martínez Elebi, C. (2025, 24 juin). IA de Google reduce el tráfico a medios de comunicación y agrava su sostenibilidad. Observacom. **https://www.observacom.org/ia-de-google-reduce-el-trafico-a-medios-de-comunicacion-y-agrava-su-sostenibilidad/**

journalistiques sur les plateformes numériques aggrave les déséquilibres identifiés[15]. Ce vide réglementaire expose le journalisme à la concurrence déloyale des contenus synthétiques, accélère la propagation de la désinformation et contribue à l'érosion systématique de la confiance du public dans l'information de qualité.

2.1.3. Innovation conditionnée

Pour contourner ces défis, diverses initiatives explorent des formats numériques visant à élargir leur portée et à diversifier leurs revenus : newsletters segmentées, podcasts thématiques, transmissions en direct, infographies interactives et productions audiovisuelles à faible coût conjuguent créativité éditoriale et durabilité financière. Elles combinent également de nouvelles stratégies de distribution et de production journalistiques, telles que l'association du journalisme environnemental à des technologies sociales de cartographie collaborative, ou des radios intégrant retransmissions et stratégies de renforcement de la transparence des informations publiques. De même, le développement technologique appliqué à la vérification des faits, l'innovation dans des produits tels que les chatbots et les partenariats avec le commerce local illustrent la manière dont le journalisme recherche des solutions[16].

Toutefois, l'innovation demeure conditionnée par des inégalités structurelles qui limitent l'accès aux infrastructures physiques et numériques, aux connaissances techniques et aux équipes, en particulier dans les zones rurales et périphériques. L'absence de politiques de développement de solutions technologiques pour le journalisme et le coût élevé d'acquisition des logiciels laissent à l'écart de l'innovation une bonne partie des organisations journalistiques du pays. En outre, le pays manque de politiques de renforcement des compétences numériques – de l'usage éthique de l'IA à l'analyse d'audience –, ce qui restreint la possibilité de déployer ces initiatives à plus grande échelle[17]. Sans financement stable, réseaux de coopération et formation technique, il ne sera pas possible de transformer systématiquement le tableau des inégalités et de dynamiser l'écosystème journalistique au Brésil.

2.1.4. Politiques intégrées

Les organisations internationales ont déjà établi des lignes directrices claires pour renforcer les écosystèmes journalistiques. Les *Principes mondiaux pour l'intégrité de l'information*[18] définissent cinq axes fondamentaux en la matière : la confiance sociale, le pluralisme des médias, les incitations à une production de qualité, l'éducation aux médias et la transparence des plateformes numériques.

Le Brésil demeure éloigné de ces lignes directrices. Les cinq axes présentent tous des fragilités critiques : une confiance sociale érodée par la désinformation, un pluralisme compromis par la concentration géographique et économique, des incitations rares et inégales, une éducation aux médias limitée à des initiatives ponctuelles et une transparence des plateformes numériques pratiquement inexistante. Cette situation résulte, fondamentalement, de l'absence d'une politique nationale multisectorielle associant les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé et le monde universitaire pour remédier, de manière coordonnée, aux inégalités structurelles identifiées et présentées ci-dessus.

15 Reporters sans frontières. (2025). Brésil : RSF appelle à une régulation de l'intelligence artificielle à la hauteur des enjeux de l' **information.**
https://rsf.org/pt-br/brasil-rsf-pede-uma-regula%C3%A7%C3%A3o-da-intelig%C3%AAncia-artificial-.%C3%A0-altura-dos-desafios-da-informa%C3%A7%C3%A3o

16 Ajor – Association du journalisme numérique. (2023). Projet Oasis : Rapport.
https://ajor.org.br/wp-content/ uploads/2025/02/AJOR-project_oasis-relatorio_V5.pdf

17 UNESCO. (2021). Media and information literacy for the Sustainable Development Goals. UNESCO Digital Library.
https:// unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380455

18 Nations Unies. (2024). Principes mondiaux pour l'intégrité de l'information.
https://www.un.org/en/common-agenda/ policy-briefs

L'expérience internationale démontre que seuls des cadres intégrés de politiques publiques permettent d'équilibrer la relation entre médias nationaux, régionaux et locaux et plateformes numériques mondiales, de réduire les asymétries et de garantir que l'information d'intérêt public devienne véritablement accessible et plurielle.

L'UNESCO défend l'existence de fonds nationaux de soutien aux médias indépendants, dotés d'une gouvernance multisectorielle, de transparence et de règles garantissant la diversité dans la répartition des ressources.

2.2. Recommandations

2.2.1. Communication

2.2.1.1. Politique nationale de renforcement du journalisme d'intérêt public

Créer une politique nationale reconnaissant le journalisme comme un bien public, comprenant la création d'un fonds géré par un conseil multisectoriel et des appels à projets de soutien au journalisme, ainsi que des lignes thématiques spécifiques pour le renforcement du journalisme local, la couverture des droits de l'homme, la lutte contre les déserts d'information et d'autres sujets d'intérêt public.

2.2.1.2. Diversité dans la répartition des budgets de la publicité institutionnelle

Définir des paramètres clairs et publics pour l'allocation des ressources de la publicité institutionnelle, en retenant des critères allant au-delà de l'audience, en assurant la pluralité des formats et l'allocation de ressources dans tous les États de la fédération, avec des plafonds de concentration par groupe économique et des pourcentages fixes destinés aux médias locaux, communautaires et issus de communautés historiquement vulnérabilisées.

2.2.1.3. Inclusion du journalisme en tant qu'objet explicite du parrainage institutionnel

Adapter les programmes de parrainage des entreprises publiques et des organismes publics autonomes (autarquias) afin d'y inclure le journalisme comme domaine prioritaire, en créant des lignes spécifiques pour les médias qui travaillent sur des thèmes stratégiques (environnement, science, culture, droits de l'homme, entre autres) et dans des régions sous-représentées, renforçant ainsi le rôle institutionnel de l'État dans la promotion du journalisme d'intérêt public.

2.2.2. Environnement

2.2.2.1. Inclusion de la promotion du journalisme dans les accords internationaux sur l'environnement

Garantir que le journalisme socio-environnemental soit reconnu dans les traités et engagements multilatéraux comme partie intégrante de l'infrastructure de gouvernance climatique, en intégrant des clauses spécifiques de soutien dans les négociations internationales et les mécanismes de coopération régionale, afin de faire face à la désinformation environnementale.

2.2.2.2. Soutien au journalisme socio-environnemental

Créer des lignes de financement continu pour les médias et initiatives dédiés à la couverture socio-environnementale, en particulier dans les territoires touchés par la déforestation, l'exploitation minière et les événements extrêmes, en garantissant aux journalistes qui travaillent dans des contextes à haut risque – et qui sont souvent confrontés à la violence et au manque de ressources – les conditions nécessaires pour remplir leur rôle central dans la visibilité des conflits et la promotion de l'accès à l'information.

2.2.2.3. Garantie de la participation des communicateurs, des journalistes et des défenseurs de l'environnement aux processus décisionnels environnementaux

Instituer des mécanismes garantissant la présence de journalistes et de communicateurs – en particulier issus de communautés traditionnelles, périphériques et de favelas – dans les conseils et instances de formulation et de suivi des politiques environnementales aux échelons local, des États fédérés, fédéral et international, en reconnaissant que leur participation confère une légitimité aux décisions, incorpore la connaissance des territoires et contribue à promouvoir l'intégrité de l'information.

2.2.3. Science, technologie et innovation

2.2.3.1. Création d'un fonds national de soutien au journalisme axé sur les infrastructures et l'innovation technologique

Établir un fonds dédié à l'acquisition d'équipements, à la connectivité significative, à la modernisation des rédactions locales et au développement de canaux propres de distribution de contenus, en s'inspirant d'expériences internationales, avec des appels à projets régionaux décentralisés.

2.2.3.2. Garantie de l'inclusion du journalisme dans les politiques de soutien à l'innovation, dans la Stratégie nationale d'intelligence artificielle et dans le Plan brésilien d'intelligence artificielle

Inclure, dans les politiques d'incitation à l'innovation, dans la Stratégie nationale d'intelligence artificielle et dans le Plan national d'intelligence artificielle, des lignes d'action et de soutien spécifiques au développement de l'écosystème informationnel.

2.2.3.3. Inclusion du journalisme dans la Politique de promotion, de popularisation et de diffusion de la science

Inclure le journalisme comme axe stratégique de cette politique, en garantissant des lignes de financement dans les programmes du ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation qui soutiennent les organisations journalistiques dans la vulgarisation des découvertes scientifiques dans un langage accessible et dans la production de contenus consacrés à l'intégrité de l'information climatique.

2.2.3.4. Production d'enquêtes et de recensements nationaux sur l'accès à l'information et sa consommation

Réaliser des enquêtes périodiques afin de cartographier l'accès à l'information, son usage et sa production, les défis d'infrastructure, les habitudes de consommation, le financement et l'employabilité, et promouvoir des partenariats avec des institutions de recherche pour des études spécifiques sur la consommation d'information et le marché journalistique, afin que les politiques publiques de promotion d'un écosystème informationnel intègre s'appuient sur des données probantes.

2.2.4. Éducation

2.2.4.1. Intégration du journalisme dans les politiques nationales d'éducation aux médias

Conclure des accords entre le ministère de l'Éducation et les associations journalistiques pour la production de kits pédagogiques, l'organisation d'ateliers dans les écoles, des programmes intergénérationnels et l'utilisation des bibliothèques et des centres communautaires comme pôles d'information, en élargissant la capillarité de ces actions, conformément à la recommandation de l'UNESCO de faire de l'éducation aux médias un pilier de la promotion de l'intégrité de l'information.

2.2.4.2. Soutien aux programmes de journalisme collaboratif avec les écoles et les universités

Encourager les projets de pratique journalistique liés aux programmes scolaires et

universitaires, avec des stages communautaires, des résidences et des bourses ciblant les déserts d'information, renforçant ainsi la formation citoyenne et élargissant la couverture locale et thématique.

2.2.4.3. Encouragement de la formation en journalisme axée sur des thèmes stratégiques d'intérêt public

Créer des lignes de formation consacrées à la couverture du changement climatique, de la santé publique, des inégalités sociales et des droits de l'homme, en incluant des modules thématiques dans les bourses de formation dédiées à la promotion de l'intégrité de l'information sur le changement climatique.

2.2.5. Culture

2.2.5.1. Renforcement du rapprochement entre le journalisme et la Politique nationale Cultura Viva (PNCV)

Intégrer les Pontos de Cultura Digital et Mídia Livre comme espaces de soutien au journalisme local et communautaire, en élargissant la diversité culturelle et en garantissant que les politiques culturelles intègrent de manière structurée la production et la circulation journalistiques.

3. Protection des journalistes, des communicateurs et des environnementalistes

3.1. Contexte brésilien et défis pour la protection des journalistes, communicateurs et environnementalistes

La protection des journalistes, des communicateurs et des environnementalistes est centrale pour garantir la production et la circulation d'une information de qualité sur le changement climatique ; elle est donc essentielle au renforcement de l'intégrité de l'information en la matière. Parce qu'ils occupent la première ligne et servent de médiateurs du débat public sur l'agenda climatique, ces acteurs influencent directement les politiques publiques et les mobilisations sur le sujet, mais subissent des violences physiques et numériques systématiques, ainsi qu'un harcèlement judiciaire, qui visent à rendre leur travail impossible.

3.1.1. Attaques contre la liberté de la presse

Ces dernières années, le Brésil a connu des oscillations significatives dans le niveau et la nature des attaques contre la presse. Après une période de rhétorique antimédias agressive tout au long du gouvernement de Jair Bolsonaro (PL), les données sur la liberté de la presse font état d'une baisse du nombre absolu de cas de violence contre les journalistes et les communicateurs. En 2022, le suivi réalisé par l'Abraji a recensé 557 épisodes de violence contre des professionnels et des médias ; en 2023, ce nombre est tombé à 330, puis à 210 en 2024. La Fenaj a également comptabilisé une baisse : 181 attaques en 2023 et 144 en 2024, soit le niveau le plus bas depuis 2018.

Cette diminution ne saurait toutefois être interprétée comme le signe d'une amélioration structurelle de l'environnement de travail de la presse. Le paysage demeure marqué par des risques sérieux, tant sur le plan physique que sur le terrain judiciaire. La réduction quantitative s'est accompagnée d'évolutions qualitatives préoccupantes : le poids des agressions physiques, des intimidations et des menaces a augmenté proportionnellement, représentant une part croissante du total des faits recensés. En 2024, 40,9 % des épisodes enregistrés relevaient de violences graves, contre 38,2 % en 2023[19].

19 Abraji – Association brésilienne du journalisme d'investigation. (2025). *Défis du journalisme en 2025 : Harcèlement judiciaire à l'encontre des journalistes*.

3.1.1.1. De la violence physique au harcèlement judiciaire

La violence directe demeure une réalité pour les communicateurs. Des faits tels que des tirs contre des équipes de reportage, des voitures de journalistes prises pour cible et des menaces proférées par des autorités locales montrent que l'intimidation fait toujours partie du quotidien de la profession. En 2024, selon la Fenaj, 30 agressions physiques et 27 menaces directes ont été recensées. Bien qu'aucun décès n'ait été enregistré, les risques concrets sont manifestes et pèsent tant sur la sécurité des professionnels que sur le droit de la société à l'information.

Parallèlement, le phénomène du harcèlement judiciaire s'amplifie. Les procédures civiles et pénales sont passées de 7,9 % des cas en 2023 à 9 % en 2024, selon l'Abraji. La Fenaj corrobore ce constat : environ 16 % des attaques de 2024 ont impliqué un usage abusif du système judiciaire. Cette pratique – qui est surtout le fait de responsables politiques, de chefs d'entreprise et de dirigeants religieux – vise à imposer des coûts financiers, psychologiques et professionnels, et opère comme une forme de censure indirecte. Il s'agit d'une menace plus voilée, mais au fort potentiel d'usure et de réduction au silence.

3.1.1.2. La violence de genre et le changement de profil des agresseurs

Un autre aspect qui accentue le défi est l'augmentation de la violence de genre dans le cadre de l'exercice d'activités journalistiques. En 2024, 31 % des attaques présentaient ce caractère, soit six points de pourcentage de plus qu'en 2023[20]. Les femmes journalistes, cisgenres comme transgenres, font face à une vulnérabilité supplémentaire, avec des attaques qui combinent fréquemment menaces contre l'intégrité physique, diffamation sur les réseaux sociaux et tentatives de décrédibilisation fondées sur des stéréotypes misogynes.

En outre, le profil des agresseurs a connu une évolution notable. Pour la première fois depuis 2019, les principaux responsables n'étaient pas des agents de l'État, mais des citoyens ordinaires – parmi lesquels des personnalités publiques sans mandat électif[21]. Cette donnée témoigne de la diffusion d'une rhétorique hostile à la presse qui, même après la fin du gouvernement Bolsonaro, continue de se répercuter dans différentes strates de la société, en particulier dans les environnements numériques, où discours de haine et désinformation servent de détonateurs à des attaques en personne.

3.1.1.3. Contextes de risque accru : le journalisme en Amazonie

L'exercice du journalisme dans des zones de plus grande vulnérabilité politique et socio-environnementale, comme la région amazonienne, soulève des défis spécifiques. Un rapport produit par l'Abraji et la FLIP souligne que les reporters locaux travaillent sous la pression constante des autorités et de groupes économiques. La dépendance financière des médias à l'égard des ressources publiques et privées compromet l'autonomie éditoriale, tandis que les initiatives indépendantes se heurtent à des difficultés de financement.

Au cours de la dernière décennie, 230 épisodes de violence contre des journalistes ont été recensés dans la seule Amazonie légale, avec une intensification lors des années électorales[22]. La précarité des conditions de travail amplifie de manière exponentielle les risques pour les journalistes environnementaux.

20 Abraji – Association brésilienne du journalisme d'investigation. (2025). *Défis du journalisme en 2025 : Harcèlement judiciaire à l'encontre des journalistes*.

21 Abraji – Association brésilienne du journalisme d'investigation. (2025). *Défis du journalisme en 2025 : Harcèlement judiciaire à l'encontre des journalistes*. Disponible sur : **https://www.abraji.org.br/noticias/desafios-do-journalismo-em-2025-assedio-judicial-contra-jornalistas**.

22 Institut Vladimir Herzog. (2024). *Frontières de l'information : Journalisme et violence en Amazonie*. Disponible sur : **https://vladimirherzog.org**

Les freelances et les communicateurs indépendants, qui couvrent fréquemment des crimes socio-environnementaux sans protocoles de sécurité ni soutien juridique, deviennent des cibles privilégiées d'acteurs illégaux et d'élites locales. Les assassinats et les disparitions, concentrés en Amazonie, mettent en évidence la convergence entre l'absence de l'État dans les régions frontalières et la fonction critique du journalisme dans la dénonciation des violations environnementales et des droits de l'homme.

Dans ce contexte, les journalistes qui enquêtent sur les conflits fonciers, les crimes environnementaux ou les violations des droits de l'homme deviennent des cibles privilégiées de menaces et d'agressions. La crainte de représailles conduit fréquemment à l'autocensure, minant la fonction sociale de la presse dans des territoires stratégiques et hautement sensibles sur le plan politique.

3.1.1.4. Entre avancées ponctuelles et hostilité persistante

Le bilan des dernières années révèle un paradoxe : si le nombre absolu d'attaques a diminué, les indicateurs de gravité et les formes de violence institutionnelle – tel le harcèlement judiciaire – rendent le tableau tout aussi préoccupant, voire davantage. L'hostilité envers les journalistes demeure un phénomène structurel dans le pays, entretenue par des discours de haine qui circulent surtout sur les réseaux sociaux et par des pratiques institutionnelles visant à entraver l'activité journalistique.

Selon Reporters sans frontières, le Brésil s'est imposé au cours de la dernière décennie comme le deuxième pays le plus dangereux d'Amérique latine pour l'exercice du journalisme, avec au moins 30 assassinats de professionnels sur cette période. Les cibles les plus fréquentes sont les communicateurs des petites et moyennes villes – blogueurs, animateurs de radio et journalistes indépendants – qui enquêtent sur la corruption et la politique locale, souvent dans des contextes de faible protection institutionnelle. En 2022, par exemple, trois assassinats étaient directement liés à l'activité journalistique, dont celui du reporter britannique Dom Phillips, tué en Amazonie alors qu'il enquêtait sur des crimes environnementaux dans des territoires autochtones.

L'absence de décès enregistrés en 2024 n'élimine pas les risques : les tentatives d'intimidation, les agressions physiques, la censure judiciaire et la montée de la violence de genre composent un tableau qui continue de placer la liberté de la presse brésilienne sous la menace. Le défi actuel ne consiste pas seulement à réduire le nombre d'attaques, mais aussi à affronter la persistance de stratégies de réduction au silence devenues partie intégrante du quotidien de la profession.

3.1.1.5. Programme de protection des défenseurs des droits de l'homme, des communicateurs et des environnementalistes

Le Programa de Proteção aos Defensores de Direitos Humanos, Comunicadores e Ambientalistas (PPDDH – Programme de protection des défenseurs des droits de l'homme, des communicateurs et des environnementalistes), institué par le décret nº 9.937/2019 et qui assure le suivi de 940 dossiers actifs, présente des limites structurelles : une faible adhésion des journalistes et une couverture limitée à quatre des neuf États amazoniens. Cette fragmentation institutionnelle révèle que la protection de la presse n'a pas été incorporée comme composante stratégique de cette politique : malgré l'inclusion expresse des communicateurs dans le nom du programme, journalistes et communicateurs y demeurent fortement sous-représentés. Ces professionnels encourent des risques spécifiques, souvent aggravés par l'invisibilité, par les contextes de couverture locale et par leur propre sous-représentation au sein du programme.

Il est fondamental de renforcer l'inclusion effective et la protection des journalistes et des communicateurs dans le cadre du programme, étant donné le rôle essentiel qu'ils exercent pour la démocratie, la pluralité des voix et la garantie du droit à l'information. Une attention particulière doit en outre être accordée au journalisme environnemental, en raison de la gravité des menaces auxquelles sont confrontés les professionnels qui enquêtent sur les crimes environnementaux, la déforestation illégale, l'exploitation minière prédatrice et d'autres

violations des droits, surtout dans la région amazonienne. Dans ces territoires, où la violence contre les communicateurs et les défenseurs de l'environnement atteint des niveaux critiques, il est urgent de renforcer les mécanismes de réponse rapide, l'intégration institutionnelle et la coopération avec les organisations locales de la société civile.

En ce sens, le Groupe de travail technique Sales Pimenta (GTT), collectif installé en 2023 et composé de représentants de la société civile et du gouvernement fédéral, créé à la suite d'une décision de justice ordonnant à l'Union d'élaborer le Plan national de protection des défenseurs des droits de l'homme, a élaboré sa proposition de plan. Progresser dans la protection des défenseurs des droits de l'homme, parmi lesquels les journalistes et les communicateurs, passe par l'adoption et la mise en œuvre de ce plan. Son institutionnalisation est une condition indispensable pour garantir la sécurité juridique, la prévisibilité et l'efficacité des mesures de protection.

L'arrêté (portaria) qui réglemente le PPDDH retient une définition large de la notion de communicateur, de manière à couvrir non seulement les journalistes professionnels, mais aussi les communicateurs communautaires, indépendants, populaires et numériques en situation de risque. Cette approche inclusive est fondamentale pour garantir que les journalistes et les communicateurs – en particulier ceux qui travaillent dans des contextes de plus grande vulnérabilité, comme en Amazonie et dans le journalisme environnemental – puissent exercer leur métier librement et sans crainte de représailles. Elle est également importante pour garantir que le PPDDH soit aligné sur la réalité de l'écosystème journalistique du pays.

3.1.2. La vulnérabilité des défenseuses et défenseurs de l'environnement

L'Amérique latine a enregistré, ces dernières années, les taux d'assassinat de défenseurs de l'environnement les plus élevés au monde. Selon les données de Global Witness, au moins 196 personnes défenseures de l'environnement ont été tuées dans le monde en 2023 – dont 85 % en Amérique latine. Sur ce total, au moins 25 morts ont été enregistrées au Brésil (pour un cumul de 401 assassinats depuis 2012), ce qui en fait l'un des pays les plus touchés, en particulier dans les régions de forte biodiversité et de conflits fonciers, comme l'Amazonie légale[23].

Au-delà de la violence physique, les défenseuses et défenseurs de l'environnement, parmi lesquels des journalistes et des communicateurs, font face à des menaces numériques croissantes, émanant parfois même d'agents étatiques[24]. Dans une enquête récente de Global Witness[25], menée auprès de personnes défenseures du monde entier, environ 92 % des répondants ont déclaré avoir subi une forme d'attaque ou de harcèlement en ligne.

3.1.2.1. Obstacles à la connectivité significative

Ces attaques et menaces commencent toutefois par l'existence d'obstacles majeurs à l'accès significatif à Internet, qui touchent de manière disproportionnée les communautés les plus engagées dans la défense de l'environnement au Brésil et en Amérique latine.

23 GLOBAL WITNESS (2024). Voix silencieuses : la violence contre les défenseurs de la terre et de l'environnement. Disponible sur : **https://globalwitness.org/pt/campaigns/land-and-environmental-defenders/vozes-silenciadas/#assassinatos**

24 APC ; ARTIGO19 ; DERECHOS DIGITALES ; INTERVOZES (2023). Contribution des parties prenantes – 41e session de l'Examen périodique universel – Brésil. Disponible sur : **https://www.derechosdigitales.org/wp-content/uploads/UPR_Brazil-PT2.pdf**

25 GLOBAL WITNESS (2025). Plateformes toxiques, planète qui s'effondre. Disponible

sur: **https://globalwitness.org/pt/campaigns/digital-threats/plataformas-toxicas-planeta-em-colapso/**

Une étude menée par Derechos Digitales avec l'Idec met en évidence l'existence de barrières structurelles à l'accès à Internet en Amazonie brésilienne, telles que « l'approvisionnement intermittent en électricité et le signal de téléphonie faible et instable dans la localité », ce qui donne à la population un sentiment de non-inclusion numérique[26].

Ce faible niveau d'accès significatif à Internet et, plus généralement, aux technologies numériques compromet la capacité des groupes et des militants à accéder à des informations critiques – y compris sur l'usage sûr du réseau et les moyens de se protéger – et à en produire, ainsi qu'à participer aux débats publics sur les politiques et les conflits environnementaux. Il limite en outre la production de contenus propres destinés à faire connaître leur travail et les violences qui l'entourent, ainsi que le développement de solutions innovantes de protection de l'environnement[27]. En ce sens, il s'agit d'une barrière qui entrave aussi bien l'exercice, par les personnes défenseures, de leur militantisme en faveur de la protection de l'environnement que la défense de leur sécurité et de leurs territoires.

3.1.2.2. Attaques numériques

Lorsqu'elles ont accès à Internet, ces personnes demeurent en outre la cible constante de violations de droits dans l'environnement numérique. La violence et la surveillance numériques sont devenues des instruments récurrents d'intimidation[28]. Les défenseuses et défenseurs de l'environnement ont été visés par des attaques telles que des campagnes de désinformation sur leur vie et leur travail[29], des piratages de comptes et des vols de données personnelles[30]. Ces pratiques mettent non seulement en péril leur intégrité physique et psychologique, mais ajoutent aussi de nouveaux obstacles à la continuité des actions de suivi, de dénonciation et de mobilisation liées à la défense de l'environnement.

Ce constat est confirmé par l'enquête mondiale de Global Witness déjà mentionnée. Selon ses résultats, les menaces numériques les plus courantes comprennent les attaques contre les organisations au sein desquelles ces personnes travaillent, ainsi que contre leur identité, leur travail ou leur réputation (vécues par 77 % des répondants). En outre, 73 % de ces personnes ont déclaré avoir subi des menaces directes. Les taux de *doxxing* (56 %), de cyberattaques telles que l'hameçonnage (*phishing*), les logiciels malveillants (*malwares*) et les piratages (62 %), ainsi que de partage non consenti d'images personnelles (65 %) retiennent également l'attention.

26 DERECHOS DIGITALES ; IDEC (2023). Latin America in a Glimpse : Amazonia - Brasil. Disponible sur: **https://www. derechosdigitales.org/wp-content/uploads/DD_Amazonia_2_Brasil_POR.pdf**

27 Des initiatives importantes sont menées par des militants environnementaux, qui recourent aux technologies numériques pour protéger leur action et leurs territoires. Un exemple est l'utilisation de caméras vidéo, de drones, de GPS, de téléphones portables et de réseaux sociaux pour surveiller l'invasion des terres autochtones. Plus d'informations et d'autres exemples disponibles dans : UOL (2023).
Les jeunes autochtones utilisent la technologie comme une « arme » pour protéger l'Amazonie. Disponible sur : https://noticias.uol.com.br/ultimas-noticias/afp/2023/05/03/jovens-indigenas-usam-tecnologia-como-arma-para-proteger-a-amazonia.htm. RIBEIRO (2023). Les communautés autochtones Xingu utilisent la technologie pour protéger le territoire contre les activités illégales. Disponible sur: https://portalamazonia.com/inovacao-e-tecnologia/comunidades-indigenas-do-xingu-usam-tecnologia-para-proteger-territorio-de-atividades-ilegais/. DOL (2025). Les agents autochtones utilisent la technologie pour surveiller et protéger la forêt amazonienne. Disponible sur : https://cop.dol.com.br/amazonia/agentes-indigenas-usam-tecnologia-para-monitorar-e-proteger-a-floresta-amazonica/5568/

28 DERECHOS DIGITALES (2025). En point de mire : la sécurité et les principales menaces numériques en Amérique latine. Disponible sur : https://www.derechosdigitales.org/wp-content/uploads/En-la-Mira_-PT.pdf; DERECHOS DIGITALES ; APC (2023). When protection becomes an excuse for criminalisation: Gender considerations on cybercrime frameworks. Disponible sur : https :// www.derechosdigitales.org/wp-content/uploads/gender_considerations_on_cybercrime.pdf

29 DERECHOS DIGITALES; INSTITUTO NUPEF; TEDIC. FUNDACIÓN KARISMA (2025). Contribution to the International Partnership for Information and Democracy's call: Addressing Disinformation and Attacks on Information Integrity on Environmental Issues Beyond Climate Change. Disponible sur : https://www.derechosdigitales.org/wp-content/uploads/ Contribucio%CC%81n-completa-final-FID-1.pdf

30 TEDIC ; FUNDACIÓN KARISMA (2024). Risques numériques pour les défenseurs des droits de l'homme au Paraguay et en Colombie. Disponible sur : https://www.tedic.org/ciber_paraguay_colombia/

L'insécurité numérique devient ainsi un facteur supplémentaire de réduction au silence et d'autocensure. Toujours selon Global Witness, les effets les plus fréquemment ressentis par les personnes défenseures après des attaques en ligne sont la peur pour leur propre sécurité et leur intégrité physique (63 %), l'anxiété (60 %), la crainte d'atteintes à leur réputation (59 %), la peur pour leurs familles et leurs communautés (55 %) et la perte de productivité au travail (45 %). La peur est telle que renoncer à prendre position peut devenir la seule manière possible de vivre et de survivre.

Un point important tient à ce que, dans de nombreux cas d'attaques numériques contre des défenseuses et défenseurs de l'environnement, la difficulté ne réside pas seulement dans l'identification de leurs auteurs ou commanditaires, mais surtout dans l'impunité qui marque et alimente ce type de violence au Brésil, sous l'effet de facteurs tels que la corruption et le manque de volonté politique dans les enquêtes[31]. Les auteurs et leurs complices deviennent souvent identifiables lorsque les attaques quittent l'environnement en ligne pour se poursuivre hors ligne. Toujours selon Global Witness, les principales attaques subies hors ligne par les personnes défenseures comprennent les menaces physiques (45 %), les menaces de criminalisation (35 %) et la criminalisation effective (30 %). Les taux de perte d'emploi (22 %), de violence physique (22 %), d'attaques contre le domicile (10 %) et de violence sexuelle (3 %) apparaissent en outre préoccupants. Enfin, interrogées sur le lien éventuel entre les menaces et attaques subies en ligne et la violence subie hors ligne, 70 % des personnes défenseures ont répondu par l'affirmative – en partie ou directement.

3.1.2.3. Surveillance numérique

La surveillance numérique s'est également imposée comme une pratique préoccupante au Brésil, marquée tant par l'acquisition de systèmes d'espionnage[32] que par l'utilisation d'outils de surveillance des réseaux sociaux sans aucun cadre réglementaire qui en limite ou en contrôle l'usage. En outre, sous le gouvernement de l'ancien président Jair Bolsonaro (PL), des organismes publics ont mis en place des systèmes relevant essentiellement de la surveillance[33] et ont été accusés de classer et de traquer des personnes en fonction de leurs positions politiques, ce qui a même donné lieu à des détentions et à des poursuites judiciaires fondées sur des propos critiques ou satiriques tenus en ligne[34].

Ces épisodes s'ajoutent à l'emploi croissant de technologies de reconnaissance faciale dans les espaces publics, lesquelles, selon un large faisceau d'éléments produits aux niveaux national et international, outre qu'elles ne répondent pas à la justification de promotion de la sécurité publique qui accompagne généralement leur acquisition, affectent de manière disproportionnée

31 AGÊNCIA BRASIL (2024). L'impunité accroît la violence à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme. Disponible sur: https://agenciabrasil.ebc.com.br/radioagencia-nacional/internacional/audio/2024-03/impunidade-alimenta-violencia-contra-defensores-de-direitos-humanos

32 IstoÉ (2021). En plus de Pegasus, Carlos Bolsonaro voulait un autre outil d'espionnage au sein du gouvernement. Disponible sur : https://istoe.com.br/alem-do-pegasus-carlos-bolsonaro-queria-outra-ferramenta-para-espionagem-dentro-do-governo ; UOL (2022). Le « Bureau de la haine » cherche à acquérir un nouvel outil d'espionnage baptisé DarkMatter. Disponible sur: https://noticias.uol.com.br/politica/ultimas-noticias/2022/01/17/gabinete-do-odio-usou-viagem-de-bolsonaro-para-negociar-sistema-espiao.htmOSINT/; CNN (2024). FirstMile : comment fonctionne le logiciel espion qui aurait été utilisé par l'Abin de Ramagem. Disponible sur : https://www.cnnbrasil.com.br/politica/firstmile-como-funciona-o-software-espiao-que-teria-sido-usado-pela-abin-de-ramagem/.

33 VALENTE ; FREITAS (2024). Le programme du ministère de la Justice admet surveiller des « cibles » sans justification. Disponible sur: https://noticias.uol.com.br/ultimas-noticias/agencia-publica/2024/10/09/programa-do-mj-permite-monitorar-alvos-sem-justificativa

34 DERECHOS DIGITALES (2024). Le profilage sur les réseaux sociaux et la cybersurveillance : de nouvelles formes de surveillance de masse mises en œuvre par les États. Cas significatifs en Amérique latine.

Disponible sur: https://www.derechosdigitales.org/wp-content/uploads/Informe-RELE-vigilancia-masiva_cerrado.pdf

et injuste les populations noires et autochtones[35]. L'absence de transparence et de cadres juridiques clairs encadrant ces pratiques expose non seulement les défenseuses et défenseurs de l'environnement, les journalistes et les communicateurs à un risque aggravé de criminalisation, mais produit également un effet inhibiteur sur la liberté d'expression et la participation démocratique dans les espaces numériques et physiques.

3.1.2.4. Violence de genre

Dans ce contexte, il importe de souligner que des facteurs tels que le genre et la race aggravent les risques numériques de violence facilitée par les technologies. Des conduites telles que le *stalking*, la diffusion non consentie d'images intimes et le *doxxing*[36] affectent de manière disproportionnée les femmes et les personnes LGBTQIA+ défenseures des droits de l'homme, y compris de l'environnement[37]. Cette violence numérique de genre a des impacts directs sur leur santé mentale, leur sécurité physique et leur capacité à poursuivre leur action politique[38]. Les femmes et les personnes LGBTQIA+ noires et autochtones sont encore plus vulnérables, compte tenu de l'intersection des inégalités de genre et de race, si profondes dans le contexte brésilien et latino-américain.

Dans le même temps, les normes nationales de cybersécurité – au premier rang desquelles la Politique nationale de cybersécurité (décret nº 11.856/2023) et la Stratégie nationale de cybersécurité (décret nº 12.573/2025) – ne prennent pas en compte les couches superposées d'oppression qui affectent ces groupes et appellent des réponses spécifiques et intersectionnelles.

3.1.2.5. L'architecture des réseaux sociaux

Si les réseaux sociaux ont, d'une part, contribué à la démocratisation de la communication et à la diffusion d'informations sur la défense de l'environnement, ils imposent, d'autre part, des barrières structurelles à la visibilité et à la portée du travail mené par les organisations environnementales et communautaires. La modération automatisée, souvent dépourvue de connaissance du contexte local, conduit à la suppression ou à la réduction de la portée de contenus légitimes, tandis que

35 CESEC ; DPU (2025). Cartographie de la surveillance biométrique : enquête nationale sur l'utilisation de la reconnaissance faciale en matière de sécurité publique. Disponible sur : https://direitoshumanos.dpu.def.br/wp-content/uploads/2025/05/CESeC DPU_Mapeando_a_vigilancia_biometrica.pdf

36 Concernant les comportements relevant de la violence de genre facilitée par les technologies et leurs définitions, voir : Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la violence à l'égard des femmes, ses causes et ses conséquences, consacré à la violence en ligne à l'égard des femmes et des filles sous l'angle des droits de l'homme (2018). Disponible sur : https://digitallibrary.un.org/record/1641160?v=pdf; et sur Luchadoras et SocialTic. Take back the tech! (2018). Disponible sur : https://www.takebackthetech.net/

37 FUNDACIÓN MULTITUDES (2024). Online Gender-Based Violence Against Women Environmental and Human Rights Defenders in Latin America. Disponible sur : https://www.boell.de/sites/default/files/2024-11/online_gender-based_violence_against_women_environmental_and_ human_rights_defenders_in_latin_america.pdf; TEDIC; FUNDACIÓN KARISMA (2024). Risques numériques pour les défenseurs des droits de l'homme au Paraguay et en Colombie. Disponible sur : https://www.tedic.org/ciber_paraguay_colombia/; ONU FEMMES (2024). How women human rights defenders are under threat worldwide. Disponible sur : https://www.unwomen.org/en/articles/explainer/how-women-human-rights-defenders-are-under-threat-worldwide

38 Ibid.

les campagnes de désinformation ou de harcèlement bénéficient d'une plus large circulation[39]. L'absence d'appui technique, de transparence algorithmique et de canaux de signalement efficaces renforce le déséquilibre du pouvoir informationnel[40]. Ce n'est pas un hasard si deux tiers des répondants à l'enquête de Global Witness estiment que le modèle économique des plateformes a, d'une manière ou d'une autre, aggravé les violences qu'ils ont subies – en particulier du fait du caractère polarisant des algorithmes, qui promeuvent les contenus jugés extrêmes, et du manque d'investissement dans de bonnes pratiques de modération des contenus.

Dans le recensement effectué par Global Witness, Facebook a été désigné comme le théâtre des attaques par 62 % des répondants – et, avec un écart considérable, X (anciennement Twitter) et WhatsApp arrivent en deuxième et troisième positions (cités respectivement par 37 % et 36 % des participants). De manière générale, 82 % des personnes ayant participé à l'enquête ont indiqué que les attaques s'étaient produites sur une plateforme de l'entreprise Meta.

3.1.3. Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

L'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Accord d'Escazú) a été signé par le Brésil en 2018 et est en instance de ratification devant le Congrès national depuis mai 2023. Il représente une avancée importante pour la lutte contre la désinformation climatique, la promotion de l'intégrité de l'information, la lutte contre les crimes environnementaux[41] et la protection des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme, des communicateurs et des environnementalistes.

S'agissant du travail inestimable des communicateurs et des journalistes du domaine environnemental, ainsi que des défenseuses et défenseurs de l'environnement, deux grandes contributions de l'Accord d'Escazú doivent être prises en considération : (i) la lutte contre la corruption environnementale et la promotion de l'intégrité informationnelle et (ii) la protection des personnes qui communiquent et lancent des alertes publiques sur les questions climatiques.

3.1.3.1. Lutte contre la corruption environnementale et promotion de l'intégrité informationnelle

Le Brésil dispose d'une législation modèle pour la promotion de l'accès à l'information, fondée sur la reconnaissance constitutionnelle de ce droit comme pilier démocratique. Ainsi, depuis 1988, le pays consacre la publicité maximale comme règle et le secret comme

39 Dans une étude publiée en 2025, le Center for Democracy and Technology a analysé la manière dont les réseaux sociaux modèrent les contenus rédigés dans des langues et dialectes du Sud considérés comme « à faibles ressources » en raison du manque de données d'entraînement disponibles pour développer des modèles d'IA équitables et précis capables de les comprendre. Bien que l'étude ne se soit pas concentrée sur les langues ou dialectes adoptés au Brésil, ses résultats soulignent les limites des politiques de modération de contenu des grandes plateformes numériques. Ils témoignent également de l'inquiétude croissante des utilisateurs du Sud Global face à la circulation grandissante de contenus à caractère désinformatif et de discours de haine, ainsi que du sentiment d'une augmentation des suppressions injustifiées de contenus légitimes – perçues dans certains cas comme « la volonté des grandes entreprises de faire taire leurs voix ». Plus d'informations disponibles sur : CENTER FOR DEMOCRACY AND TECHNOLOGY (2025). Content Moderation in the Global South: A Comparative Study of Four Low-Resource Languages. Disponible sur : https://cdt.org/wp-content/uploads/2025/06/20250628-2-Comparative-final.pdf

40 FUNDACIÓN KARISMA (2025). Relier les causes entre elles : le travail de la société civile et des médias indépendants sur les réseaux sociaux constitue un véritable défi. Disponible sur: https://web.karisma.org.co/conectando-las-causas-el-trabajo-de-sociedad-civil-y-medios-independientes-en-redes-sociales-es-un-desafio/

41 Déclaration de soutien du CTICC à la ratification de l'Accord d'Escazú par le Congrès national. Disponible sur: https://www.gov.br/cgu/pt-br/assuntos/noticias/2025/06/cticc-emite-documento-de-manifestacao-de-apoio-a-ratificacao-do-acordo-de-escazu-pelo-congresso-nacional/ManifestaoCTICCratificaodoAcordodeEscaz_12_05_2025.docx.docx1.pdf

exception, en tant que fondements de la gestion publique. C'est toutefois à partir de 2003, avec la loi nº 10.650/2003 et la mise en place du Système national de l'environnement (SISNAMA), que le pays s'est doté de dispositifs spécifiques pour le partage proactif d'informations environnementales d'intérêt public.

Ce cadre a finalement été renforcé en 2012, avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'accès à l'information (loi nº 12.527/2011) – une loi qui fonde le principe de transparence sur des paramètres de droits de l'homme, fixe des limites au secret et ouvre des possibilités d'accès à l'information par voie active comme passive. Ce que l'Accord d'Escazú peut apporter, c'est le renforcement de ce cadre, en stimulant la création de mécanismes plus efficaces et plus robustes pour la production de données et d'informations environnementales, dans le respect de ce qui est déjà établi dans la législation brésilienne.

Parallèlement, compte tenu des dispositions relatives au renforcement des capacités et à la coopération (articles 10 à 12) prévues par l'Accord, la ratification peut placer le Brésil au centre de ces échanges, en tant que puissance régionale de la promotion de l'information.

À l'échelle locale, la large diffusion d'informations environnementales peut inhiber les crimes et la corruption environnementale. L'un des objectifs de la transparence dans la gestion publique est précisément d'endiguer la corruption en la rendant plus traçable et plus difficile à commettre. Pour les autres crimes environnementaux, la transparence augmente le coût pour les entreprises et les organismes publics impliqués dans leur commission – un enjeu d'intérêt national, dès lors qu'une grande partie de ces faits survient dans des régions frontalières.

3.1.3.2. Protection des personnes qui communiquent et lancent des alertes publiques sur les questions climatiques

L'Accord d'Escazú comporte un dispositif novateur en ce qu'il considère les défenseuses et défenseurs de l'environnement comme des bénéficiaires directs de ses principes. Dans le champ de l'intégrité de l'information climatique, la protection des personnes qui diffusent des informations et lancent des alertes sur les questions environnementales est fondamentale pour permettre aux agents publics d'agir sur les cas de corruption et de criminalité environnementales. En ce sens, la promotion même de la transparence sur ces sujets peut être considérée comme un mécanisme de protection, dans la mesure où elle rend moins fragile et mieux étayée la position de celles et ceux qui lancent de telles alertes.

En outre, comme indiqué précédemment, le Brésil dispose déjà d'un programme de protection des personnes défenseures – et, depuis 2024, d'une proposition de Plan national de protection des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme[42]. Ce corpus de politiques publiques peut bénéficier directement des processus de renforcement des capacités menés avec d'autres pays – ce qui favoriserait un échange extrêmement fécond pour les pays ne disposant pas de politiques similaires.

3.2. Recommandations

3.2.1. Protections étendues pour les journalistes, les communicateurs et les personnes défenseures de l'environnement

3.2.1.1. Adoption de mécanismes juridiques de réparation

42 Pour en savoir plus : https://www.gov.br/participamaisbrasil/12-12-proposta-final-plano-nacional-de-protecao-as-defensoras-e-aos-defensores-de-direitos-humanos

Établir des mécanismes juridiques de réparation conformes à l'obligation d'offrir aux journalistes, aux communicateurs et aux défenseuses et défenseurs de l'environnement des recours effectifs contre les violations de droits.

3.2.1.2. Renforcement du Programme de protection des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme, des communicateurs et des environnementalistes

- Mettre intégralement en œuvre le Plan national de protection des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme proposé par le Groupe de travail technique Sales Pimenta[43].
- Garantir l'adoption et la mise en œuvre intégrale du Plan proposé par le Groupe de travail technique Sales Pimenta, y compris pour intégrer la sécurité numérique dans les programmes de protection des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement.
- Élargir la diffusion d'informations sur les mécanismes disponibles pour la protection des défenseurs, des journalistes et des communicateurs, en ligne et hors ligne.
- Promouvoir la participation des communicateurs au Programme de protection des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme.
- Adopter des stratégies de diffusion, d'accessibilité et de formation relatives aux outils du PPDDH, de manière à accroître la participation des communicateurs au programme.

3.2.2. Production d'informations à l'appui des politiques de protection

3.2.2.1. Production et publication de données sur les violations des droits de l'homme sur Internet

Systématiser et diffuser publiquement les informations relatives aux prises en charge réalisées via le Disque-100/Disque Direitos Humanos et l'Observatório da Violência Contra Jornalistas e Comunicadores Sociais concernant les attaques de nature numérique, afin qu'elles puissent servir d'appui à la formulation de politiques publiques et d'autres initiatives de protection, selon des paramètres d'anonymisation garantissant la vie privée des victimes.

3.2.3. Protection des journalistes et de la liberté de la presse

3.2.3.1. Adoption d'un protocole d'enquête pour les affaires impliquant des journalistes, des communicateurs ou des organisations journalistiques

Établir un protocole d'enquête assorti de procédures objectives garantissant le respect de la liberté de la presse reconnue aux journalistes, aux communicateurs et aux organisations journalistiques.

3.2.3.2. Protection numérique des journalistes, des communicateurs et des défenseuses et défenseurs de l'environnement

43 Plan national pour la protection des défenseurs des droits de l'homme. Disponible sur : https://agenciagov.ebc.com.br/noticias/202412/com-ampla-participacao-popular-plano-nacional-para-proteger-defensores-de-direitos-humanos-tem-primeira-versao-consolidada

3.2.3.2.1. Soutien à la formation et au perfectionnement des agents participant aux enquêtes sur les attaques contre les droits de l'homme dans l'environnement numérique

Former les équipes chargées des enquêtes sur les signalements d'attaques dans l'environnement numérique.

Offrir des formations aux droits de l'homme, à la sécurité numérique et aux techniques de collecte et de préservation des preuves numériques.

3.2.3.2.2. Promotion de la sécurité numérique des femmes et des personnes LGBTQIA+ défenseures des droits de l'homme

Créer des stratégies spécifiques pour garantir la sécurité numérique des femmes et des personnes LGBTQIA+ défenseures des droits de l'homme, y compris des droits environnementaux, ainsi que des communicateurs.

Incorporer cette dimension et cette approche intersectionnelle dans les lois et normes existantes, telles que la Stratégie nationale de cybersécurité.

3.2.3.2.3. Soutien aux programmes de formation à la sécurité numérique

Appuyer et financer des programmes communautaires de formation à la sécurité numérique.

Créer des mécanismes garantissant la sécurité et la pérennité des organisations de la société civile et des militants qui apportent un appui en matière de sécurité numérique aux défenseuses et défenseurs des droits de l'homme, et former sur ce sujet des référents capables de démultiplier les connaissances et de servir de points d'appui en cas d'attaques numériques.

3.2.3.3. Garantie d'un accès significatif et autodéterminé à Internet

3.2.3.3.1. Renforcement de l'accès significatif et autodéterminé à Internet

Fixer des objectifs nationaux de connectivité pour les territoires autochtones, quilombolas et traditionnels, avec un budget public transparent et une participation significative des populations concernées à l'élaboration et au suivi des politiques d'inclusion numérique qui en découlent ;

Incorporer ces dimensions dans la discussion et la structuration du Plan national d'inclusion numérique (PNID).

3.2.3.3.2. Renforcement juridique et financier des réseaux communautaires d'accès à Internet[44]

Reconnaître l'importance des réseaux communautaires d'accès à Internet et leur pertinence en tant que solution pour garantir l'autodétermination des individus et des communautés dans l'accès à Internet, et leur apporter un soutien juridique et financier.

3.2.3.4. Protection contre la surveillance

3.2.3.4.1. Adoption de critères spécifiques et différenciés pour le partage, entre organismes publics ainsi qu'entre organismes publics et privés, de données concernant les défenseuses et défenseurs de l'environnement

44 Les réseaux communautaires sont des infrastructures de télécommunications construites, gérées et entretenues par des communautés locales afin de garantir un accès à Internet autonome, inclusif et adapté aux réalités culturelles et territoriales. Ils représentent une alternative au modèle commercial traditionnel, en donnant la priorité à la souveraineté numérique, à l'usage collectif et au renforcement de la communication communautaire. Au Brésil, des expériences telles que les réseaux mis en place dans les communautés quilombolas ou autochtones de l'Amazonie ont montré que ces initiatives sont essentielles pour garantir une connectivité efficace et l'accès à l'information dans des régions historiquement négligées par les politiques publiques et les investissements privés. Voir: Baca, C.; Belli, L.; Huerta, E.; Velasco, K. (2018). Réseaux communautaires en Amérique latine : défis, réglementations, solutions.
APC; FGV Direito Rio; Redes por la Diversidad, Equidad y Sustentabilidad A.C. Disponible sur:
https://www.internetsociety.org/wp-content/ uploads/2018/11/2018-Redes-Comunitarias-ES.pdf; INSTITUTO NUPEF ; INTERNETLAB

(2025). Réseaux dans la forêt : cartographie des politiques de connectivité dans la région amazonienne brésilienne. Disponible sur : https://internetlab.org.br/wp-content/uploads/2025/06/relatorio_ redesnafloresta_10062025.pdf

Fixer, par la loi ou la réglementation, des critères différenciés, y compris et surtout dans les contextes de vide juridique en matière de protection des données, comme dans le domaine de la sécurité publique.

3.2.3.4.2. Limitation de l'usage des technologies de surveillance selon les principes de légalité, de nécessité et de proportionnalité établis par les normes relatives aux droits de l'homme

Garantir le respect et l'adoption de normes limitant l'acquisition et le déploiement de technologies de surveillance ainsi que les mesures d'intrusion dans les communications privées, conformément aux cadres internationaux relatifs aux droits de l'homme ratifiés par le Brésil.

3.2.3.5. Gouvernance des plateformes numériques

3.2.3.5.1. Garantie de la transparence des données relatives aux attaques numériques sur les plateformes numériques

Établir des mécanismes obligeant les plateformes numériques à systématiser et à publier des informations sur les attaques numériques et leurs victimes, selon des paramètres d'anonymisation garantissant la vie privée des victimes ;

Inclure, dans les rapports de transparence des entreprises de réseaux sociaux, des données relatives aux signalements d'attaques visant les personnes défenseures de l'environnement, susceptibles de contribuer au diagnostic du problème et à la formulation de politiques pour y faire face, selon des paramètres d'anonymisation garantissant la vie privée des victimes.

3.2.3.5.2. Incitation à la formation des équipes des plateformes numériques aux questions relatives aux droits de l'homme

Établir des mécanismes encourageant ce type de formation, afin que ces équipes puissent agir avec célérité et dans une logique de protection en cas de violations des droits de l'homme, y compris en mobilisant le réseau d'organismes publics de protection des personnes défenseures.

3.2.3.5.3. Promotion de l'adoption de mécanismes de communication sécurisée pour la défense des droits

Encourager les plateformes numériques à adopter et à renforcer des mécanismes tels que le chiffrement et l'anonymat, fondamentaux dans les contextes de dénonciation de violations.

3.2.3.5.4. Garantie de la transparence dans la modération des contenus

Établir des mécanismes de transparence algorithmique dans la modération des contenus et permettre des évaluations indépendantes des algorithmes utilisés par les plateformes.

3.2.3.5.5. Adoption de mécanismes de responsabilisation des plateformes face aux violations des droits de l'homme

Établir des mécanismes de responsabilisation des plateformes en cas de violations des droits de l'homme. Ces mécanismes doivent couvrir la promotion sponsorisée de contenus violents, haineux ou porteurs de désinformation.

3.2.3.6. Ratification de l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Ratifier et mettre en œuvre, dans son intégralité et en conformité avec le droit international des traités multilatéraux, l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Accord d'Escazú), de manière à promouvoir l'intégrité de l'information.

Références

Abraji – Association brésilienne du journalisme d'investigation. (2025). *Défis du journalisme en 2025 : Harcèlement judiciaire à l'encontre des journalistes*. Disponible sur : https://www.abraji.org.br/noticias/desafios-do-jornalismo-em-2025-assedio-judicial-contra-jornalistas

Ajor – Association du journalisme numérique. (2023). *Projet Oasis : Rapport*. Disponible sur: https://ajor.org.br/global-project-oasis-relatorio-sobre-o-brasil/

Atlas da Notícia. (2025). *Atlas da Notícia – Version 7.0*. Instituto para o Desenvolvimento do Jornalismo (Projor) et Volt Data Lab. Disponible sur: https://atlas.jor.br/atlas-v-7/ relatorio-analitico-atlas-2025

Atlas da Notícia. (2025). *Les déserts d'information diminuent dans la région Sud*. Disponible sur: https://atlas.jor.br/atlas-v-7/desertos-de-noticia-diminuem-na-regiao-sul

Atlas da Notícia. (2025). *Le Nordeste réduit ses déserts d'information, mais reste confronté à des défis*. Disponible sur: https://atlas.jor.br/atlas-v-7/nordeste-reduz-desertos-de-noticias-mas-ainda-enfrenta-desafios

Atlas da Notícia. (2025). *Le nombre de municipalités ayant une couverture locale dépasse celui des déserts d'information dans le Sud-Est*. Disponible sur: https://atlas.jor.br/atlas-v-7/numero-de-municipios-com-cobertura-local-supera-o-de-desertos-de-noticias-no-sudeste

Atlas da Notícia. (2025). *Le journalisme dans la région du Nord continue de se développer, souligne Atlas da Notícia 2025*. Disponible sur: https://atlas.jor.br/atlas-v-7/o-jornalismo-da-regiao-norte-segue-em-expansao-aponta-atlas-da-noticia-2025

Atlas da Notícia. (2025). *La radio résiste et domine : le Centre-Ouest est la seule région où ce média est majoritaire parmi les supports d'information*. Disponible sur : https://atlas.jor.br/atlas-v-7/o-radio-resiste-e-domina-centro-oeste-e-a-unica-regiao-onde-esse-meio-e-majoria-entre-os-veiculos-jornalist

Atlas da Notícia. (2025). *Le segment en ligne entraîne une baisse des déserts d'information au Brésil*. Disponible sur: https://atlas.jor.br/atlas-v-7/segmento-online-impulsiona-queda-nos-desertos-de-noticias-no-brasil

Breuer, A. (2024). *Information integrity and information pollution: Vulnerabilities and impact on social cohesion and democracy in Mexico* (Discussion Paper 2/2024). Bonn: German Institute of Development and Sustainability (IDOS). Disponible sur : https://doi.org/10.23661/idp2.2024

Comité directeur brésilien de l'Internet (CGI.br) (2022). *Frontières de l'inclusion numérique : dynamique sociale et politiques publiques d'accès à Internet dans les petites municipalités brésiliennes*. NIC.br. Disponible sur: https://cetic.br/pt/publicacao/ fronteiras-da-inclusao-digital/

Cenp-Meios. (2025). *Painel 2025 – Janvier à mars.* Disponible sur : https://www.cenp.com.br/cenp-meios-relatorios/painel-janeiro-a-marco-2025

Democracy Fund. (2024). *Democracy in local news & information ecosystems*. Rapport de A. Chang & E. G. McKinley.

Development Assistance Committee (DAC/OECD). (2024). *Development cooperation principles on relevant and effective support to media and the information environment* [DCD/ DAC(2024)15].

Enabling Media Markets to Work for Democracy: *An International Fund for Public Interest Media*. (2021). Disponible sur : https://ifpim.org/resources/feasibility-study/

Felizi, N., & Weingrill, N. (2025). *Décentraliser, élargir et approfondir : le financement du journalisme au Brésil*. Fonds de soutien au journalisme. Disponible sur : https:// fundodejornalismo.com.br/

Figaro, R., & Nonato, C. (Orgs.). (2021). *Arrangements journalistiques alternatifs et indépendants au Brésil : Organisation, soutien et routines productives* [ressource électronique]. ECA-USP : Centre de Recherche en Communication et Travail.

Global Fund for Media Development. (2023, juillet). *National journalism funds*. Disponible sur : https://gfmd.info

GLOBAL WITNESS (2024). Voix silencieuses : la violence contre les défenseurs de la terre et de l'environnement. Disponible sur : https://globalwitness.org/pt/campaigns/land-and-environmental-defenders/vozes-silenciadas/#assassinatos

GLOBAL WITNESS (2025). Plateformes toxiques, planète qui s'effondre. Disponible sur: https:// globalwitness.org/pt/c ampaigns/digital-threats/plataformas-toxicas-planeta-em-colapso/

IAB Brasil (2024). Digital AD Spend. Disponible sur: <https iabbrasil.com.br/pesquisa-digital-adspend-2024/>

InternetLab. (2024). *Inégalités sociales et durabilité des médias au Brésil*. São Paulo: InternetLab.

Martínez Elebi, C. (2025, 24 juin). *IA de Google reduce el tráfico a medios de comunicación y agrava su sostenibilidad*. Observacom. https://www.observacom.org/ia-de-google-reduce-el-trafico-a-medios-de-comunicacion-y-agrava-su-sostenibilidad/

Media Impact Funders. (2024). *A snapshot of global journalism funding in 2024*. Disponible sur : https://www.mediafunders. org

Nations Unies. (2023). *Intégrité de l'information sur les plateformes numériques : rapport d'orientation pour « Notre agenda commun »*. https://www.un.org/en/common-agenda/ policy-briefs

Nations Unies. (2024). *Principes mondiaux pour l'intégrité de l'information*. https://www.un.org/en/common-agenda/ policy-briefsPew Research Center. (2025). *Google users are less likely to click on links when an AI summary appears in the results*. https://www.pewresearch.org/short-reads/2025/07/22/google-users-are-less-likely-to-click-on-links-when-an-ai-summary-appears-in-the-results/

Institut Vladimir Herzog. (2024). *Frontières de l'information : Journalisme et violence en Amazonie*. Disponible sur: https:// vladimirherzog.org

Reporters sans frontières. (2024). *Cadre normatif pour la promotion de l'information d'intérêt public et du pluralisme au Brésil.* https://rsf.org

Reporters sans frontières. (2025). *Brésil : RSF appelle à une régulation de l'intelligence artificielle à la hauteur des enjeux de l'information*. https://rsf.org/pt-br/brasil-rsf-pede-uma-regula%C3%A7%C3%A3o-da-intelig%C3%AAncia-artificial-%C3%A0-altura-dos-desafios-da-informa%C3%A7%C3%A3o

SembraMedia. (s.d.). *Point de basculement : une étude sur le journalisme numérique en Amérique latine*. https://www. sembramedia.org

SembraMedia. (2024). *La viabilité et la durabilité du journalisme indépendant nécessitent des chemins collectifs, dit SembraMedia*. *LatAm Journalism Review*. https://latamjournalismre vie w .org/pt-br/ articles/viabilidade-e-sustentabilidade-do-jornalismo-independente-exigem-caminhos-coletivos-diz-sembramedia/

UNESCO. (2021). *Guidelines for the governance of digital platforms: Safeguarding freedom of expression and access to information through a multi-stakeholder approach*. UNESCO Digital Library. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/ pf0000385450

UNESCO. (2021). *Media and information literacy for the Sustainable Development Goals*. UNESCO Digital Library. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380455

UNESCO. (2024). *Journalism for development: The role of journalism promoting democracy and political accountability and sustainable development*. UNESCO Digital Library. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000389301

University of Oxford, Reuters Institute for the Study of Journalism. (2025). *Digital news report 2025*. Oxford: University of Oxford.

Ont élaboré ce document :

Organisations RPIIC

Abraji - Association brésilienne du journalisme d'investigation

Ajor - Association du journalisme numérique

Derechos Digitales Global

Witness

Reporters sans frontières

Coalition des médias périphériques, des favelas, quilombolas et autochtones

Organisations partenaires

RPIIC
REDE INTEGRIDADE CLIMA
integridadeclima.org

Recommandations pour promouvoir l'intégrité de l'information sur le changement climatique par la durabilité du journalisme et la protection des journalistes, des communicateurs et des environnementalistes

Avec le soutien de :

SECRETARIA DE COMUNICAÇÃO SOCIAL
GOVERNO DO BRASIL
UK Government
Deux siècles ensemble, construire l'avenir.